

NOUVEAU BULLETIN

DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE

DE PARIS.

TOME III^e. 6^e. ANNÉE.



PARIS,

J. KLOSTERMANN fils, Libraire de l'École
Impériale Polytechnique, rue du Jardinot, n^o. 13.

M. DCCC. XIII.

PARIS. *Avril* 1813.

HISTOIRE NATURELLE.

ZOOLOGIE.

Description de quelques nouvelles espèces de Poissons de l'ordre des Branchiostèges; par M. DE FREMINVILLE.

L'AUTEUR s'est proposé dans ce Mémoire de faire connaître six nouvelles espèces de poissons des genres *balistes* et *tetrodon*. La découverte de trois de ces espèces est due à Riche, l'un des naturalistes attachés à l'expédition du général d'Entrecasteaux. La connaissance des autres est due à l'auteur lui-même, qui les a rapportées des côtes de l'île de Saint-Domingue.

SOC. PHILOMAT.
27 Février 1813.

Voici la description de chacune de ces espèces figurées Pl. IV.

I. BALISTE SERRATICORNE. *Balistes serraticornis*; Freminv., P. IV, fig. 1.

Balistes dentibus compressis; spina unica, erecta, acuminata, tetraëdra, serrato-dentata, supra oculis posita.

La longueur totale de l'individu, d'après lequel est faite cette description, est de quatorze centimètres; la peau est chagrinée par une grande quantité de petites aspérités très-serrées et presque insensibles à l'œil. L'épine située sur le vertex, au-dessus des yeux, est droite, quadrangulaire, très-aiguë, et a les quatre arrêtes fortement dentées en scie. Cette épine, dont l'origine de la nageoire dorsale est fort éloignée, est mobile, et peut, comme dans les *balistes sinensis* et *saxatilis*, se coucher le long du dos dans un sillon pratiqué pour la recevoir dans l'état de repos.

La bouche est très-petite, ainsi que dans toutes les espèces du même genre; mais une particularité propre à celle-ci, est la forme de ses dents, qui, au lieu d'être alongées, cylindracées et aiguës comme dans les

Tom. III. No. 67. 6^e. Année. Avec une planch. No. 4. 32

plus haut degré de gonflement, il était beaucoup plus long à se désenfler, et ce n'était ordinairement qu'au bout d'un quart d'heure qu'il parvenait à se remettre dans son état naturel. Il est figuré n°. 5, réduit de moitié.

VI. TETRODON DÉMI-ÉPINEUX. *Tetrodon semispinosus*. Freminv. Pl. IV. figure 6.

Tetrodon corpore hispido; caudâ capiteque glabris; fasciis tribus fuscis supra dorsum anticè transversim positis

Cette espèce est remarquable en ce que comme les *ostracions*, elle semble enveloppée d'une sorte de cuirasse épineuse, ouverte aux deux extrémités pour laisser passer la tête et la queue. En effet, la peau qui recouvre ces parties ainsi qu'un emplacement circulaire à la base des nageoires pectorales, est mince et parfaitement glabre, tandis que celle du reste du corps est épineuse et coriace.

Sa tête est de forme oblongue; ses yeux sont ovales et obliques, surmontés d'une verrue bilobée. Les nageoires dorsales et anales sont arrondies, la caudale est échancrée à son extrémité.

La couleur de ce tétrodon est d'un brun livide, plus foncé dans les parties dénuées de piquans et sur le dos, à la partie antérieure duquel on voit trois bandes transversales d'un brun foncé en forme de croissant: la première est placée sur l'occiput, un peu en arrière des yeux, la seconde au-dessus de l'origine des nageoires pectorales, et la troisième au-dessus de leur extrémité.

Le tétrodon *ocellatus* de Bloch ressemble parfaitement à celui-ci, quant à la forme du corps qui est ovale, mais toute sa partie inférieure est épineuse, et il n'a sur le dos qu'un seul croissant brun, dont les bords sont d'un jaune vif. Il a de plus une tache semblable à la base de sa nageoire dorsale, que nous ne voyons pas dans le nôtre.

L'auteur a rapporté ce tétrodon des mers de Saint-Domingue. La figure n°. 6 le représente réduit aux deux tiers de sa grandeur naturelle.

Sur une nouvelle espèce d'Aphrodite; par M. DE FREMINVILLE.

APHRODITE CLAVIGÈRE. *Aphrodita clavigera*. (Voy. Pl. IV, fig. 7.)

Corps allongé, oblong; dos couvert de 24 écailles; 24 pieds ou appendices latéraux de chaque côté, portant chacun un paquet de soies roides. Cinq soies à la bouche, desquelles celle du milieu et les deux latérales sont terminées en masse; quatre soies à l'anus, dont deux beaucoup plus longues et terminées en masse; une soie supportant un bouton arrondi en forme de tête de clou placée latéralement entre chaque paire de pieds.

La longueur totale de cette espèce, que M. de Freminville a rapportée

Soc. Philomat.
23 Janvier 1813.

Soc. PHILOMAT.
Février 1813.

des côtes de l'île de Gorée, en Zélande, est d'un peu plus de deux centimètres. Sa couleur, en dessus, est d'un vert olivâtre avec une bande longitudinale brune sur le milieu du dos. Les écailles sont très-finement pointillées de brun et ont toutes leur bord externe de couleur brune. Le dessous est de couleur nacré, avec une bande longitudinale rose qui indique le canal intestinal.

Elle est très-phosphorescente pendant la nuit, et la lueur qu'elle répand provient de la partie inférieure de son corps, qui même, pendant le jour, offre un changement de lumière remarquable.

L'aphrodite clavigère a beaucoup de rapport avec l'aphrodite armadille, observée par M. Bosc dans la baie de Charlestown; comme elle, elle a 24 écailles dorsales et 24 pieds de chaque côté: les couleurs ont aussi de l'analogie; mais l'aphrodite armadille n'a point entre chaque pied la soie claviforme qui caractérise la nôtre; elle n'a que deux appendices à la bouche; la nôtre en a cinq; elle a cinq appendices simples à l'anus, et l'aphrodite clavigère n'en offre que quatre qui sont terminées en masse.

L'aphrodita squamata de Pallas (*Miscellanea zoologica*, pag. 92, tab. VII, fig. 14, *a* et *b*), s'en rapproche pareillement, mais elle a 25 paires de pieds, entre lesquels on ne remarque aucun appendice, elle n'a que deux soies à la bouche, et on n'en voit pas à l'anus.

Toutes les autres espèces du même genre en diffèrent tellement qu'il est impossible de l'y rapporter.

Les figures, n^o. 7, *a* et *b*, Pl. IV, la représentent de grandeur naturelle. *a* vue en dessus, et *b* vue en dessous. En *c*, on voit une portion du corps grossie pour mieux faire sentir la forme des appendices latéraux, et celles des soies qui les terminent.

Extrait d'un Mémoire sur les Araignées; par

M. LEPELETIER.

Soc. PHILOMAT.
13 Janvier 1813.

La famille des aranéides, qu'il faut nécessairement distinguer de la classe des arachnides de MM. de la Marck (1) et Latreille (2), comprend les araignées, les scorpions, et la plupart de ces animaux sans antennes qui paraissent tenir le milieu entre la classe des insectes et celle des crustacés.

Outre la singularité de leur tête soudée au corcelet, de la position et du nombre de leurs yeux et de leurs pattes, de leur filière et de leur admirable industrie pour la chasse, et leurs émigrations périodiques; les araignées en particulier présentent beaucoup d'autres faits étonnans dans le mode de leur accouplement, leur défaut de métamorphose, au moins bien distincte,

(1) Philosophie zoologique, t. 1, p. 308.

(2) Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux, 1810, p. 425.



